



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"LA DANSE DE LA HYENE" PAR
L'ASSOCIATION TCHEKCHOUKA A LA
MEDIATHEQUE DE COEUR DE VILLE LE
SAMEDI 25 AVRIL 2020 A 16H30**

**DÉCISION N° AU-19-358
EN DATE DU 09 OCTOBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Tchekchouka représentée par Monsieur Thomas Danan, en sa qualité de Trésorier, dont le siège social est situé 32, parc d'Ardenay – 91120 PALAISEAU, le samedi 25 avril 2020 à 16h30 dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Tchekchouka représentée par Monsieur Thomas Danan, en sa qualité de Trésorier dont le siège social est situé 32, parc d'Ardenay – 91120 PALAISEAU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « La danse de la hyène », le samedi 25 avril 2020 à 16h30 dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille cent euros (1 100,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191009-lmc1H6714H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/10/2019 Date de Publication : 09/10/2019
